Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20261117-DCM_2026_117-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2026

CONVOCATION : 6 novembre 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Thierry GUERRIAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Véronique FRUGNAC, Yves-Marie LALLICAN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Sylvie DUHAMEL, Erwan MOREAU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE, Roselyne NOBILET.
Absents : Sabiha UGUEN, Etienne JEGOU, Audrey BOURDIN.
Procurations : Jérôme CUSSONNEAU, Sylvie DUHAMEL, Yannick COCHAUD.

117. FINANCES - Décision Modificative n° 5 - budget principal (Acte 7.1)

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,
Vu la délibération 43-2026 en date du 6 mars 2026 portant sur le BP 2026 du budget principal,
Vu la délibération 63-2026 en date du 5 juin 2026 portant sur la DM n°1 du budget principal,
Vu la délibération 96-2026 en date du 18 septembre 2026 portant sur la DM n°2 du budget principal,
Vu les délibérations prises ce jour portant sur la DM n° 3 et DM n° 4 du budget principal,

M. Jean-François LE BOUGUENEC, adjoint aux finances présente l'exposé suivant :

Dans la continuité du travail mené par le SGC de Guichen en commune avec le service comptabilité-finances de la commune, suite à la délibération 96-2026 du dernier Conseil Municipal de septembre, le travail sur la reprise des amortissements continue.
Après avoir mis en avant les frais d'études pour un montant total de reprise de près de 94 000 €, la présente Décision Modificative porte sur la reprise des amortissements pour travaux en particulier sur le chapitre 21 – article 21318 (biens amortis à tort) (ANNEXE 2).

Le montant s'élève à près de 41 000 €.

Il est donc proposé une Décision Modificative comme suit :

En section Fonctionnement

	BP 2026 + DM	DM proposée	Nouveaux crédits
FONCTIONNEMENT - dépenses			
Chapitre/Article/opération/service/fonction			
023 – virement à la section d'Investissement	139 066.29 €	+ 41 000 €	180 066.29 €
FONCTIONNEMENT - recettes			
Opérations d'ordre 042 – 7811 « reprises sur amortissements des immobilisations » - 01 – 01	95 062.33 €	+ 41 000 €	136 062.33 €

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20261117-DCM_2026_117-DE

Le budget en section de Fonctionnement s'équilibre au nouveau montant de 5 130 419.91 € (budget initial suite à la DM 3 : 5 088 357.58 €)

En section Investissement

Un besoin de 250 € au chapitre 041 autant en dépenses qu'en recettes (opérations patrimoniales) est nécessaire permettant d'intégrer les études passées.

	BP 2026 + DM	DM proposée	Nouveaux crédits
INVESTISSEMENT - dépenses			
Chapitre/Article/opération/service/fonction			
Opérations d'ordre 040 – 281318 « autres bâtiments publics »	517.37 €	+ 41 000 €	41 517.37 €
Opérations d'ordre 041 – 2313 « constructions »	0 €	+ 250 €	250 €
INVESTISSEMENT - recettes			
021 – virement de la section de Fonctionnement	139 066.29 €	+ 41 000 €	180 066.29 €
Opérations d'ordre 041 – 2031 « frais d'études »	0 €	+ 250 €	250 €

Le budget en section d'Investissement s'équilibre au nouveau montant de 5 111 549.50 € (budget initial : 5 070 299.50 €)

Ceci exposé,

Vu l'avis de la commission « AFRH » en date du 04/11/2026,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°5-2026 telle que présentée ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces opérations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme,

